



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier PP/2023/199

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu de l'article D.IV.41 alinéa 4 du CoDT et du décret relatif à la voirie communale - ~~il est saisi~~ - que le fonctionnaire délégué est saisi - ~~que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande : de permis d'urbanisme - ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ - ~~permis d'urbanisation~~ - ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ - ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

Le demandeur est le SPW Mobilité et Infrastructure - Direction des Routes de Liège dont les bureaux se trouvent Avenue Blonden 12 à 4000 LIEGE.

Les voiries concernées sont la rue du Many et le quai de la Régence, soit depuis l'ancien site du haut-fourneau 6 jusqu'au carrefour de la N90.

Le projet vise en "la requalification urbaine de la vallée Serésienne et l'aménagement du Boulevard Urbain (N90) du Haut-Fourneau 6 au carrefour avec la N90 " et présente les caractéristiques suivantes :

***Aménagement du Boulevard Urbain entre l'ancien site du Haut-Fourneau 6 et le carrefour avec la N90 (modification de voirie.)***

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.41 alinéa 4 du CoDT et du chapitre 1<sup>er</sup>, section 1<sup>ère</sup>, - article 7 relatif au Décret du 20 juillet 2016 concernant la création, la modification ou la suppression de la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33)

L'enquête publique est ouverte le 12 novembre 2023 et clôturée le 12 décembre 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete.urbanisme@seraing.be](mailto:enquete.urbanisme@seraing.be)

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 12/12/2023 à 10h30.

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
(délégation du 20 juillet 2023  
(C.D.L.D. art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO  
Agent technique

Pr LE BOURGMESTRE,  
(délégation du 24/03/2023)  
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOF  
5ème Échevine